

Le brevet national de pisteur secouriste est délivré par le préfet du département dans lequel est organisé l'examen préalable à l'obtention de ce diplôme

LE METIER

Le métier de Pisteur-Secouriste est étroitement lié au développement des stations de sports d'hiver, à la sécurité et au confort de leurs usagers. Les trois axes principaux relevant du travail des Pisteurs-Secouristes sont : les secours aux blessés, la prévention des accidents, l'accueil et l'information de la clientèle. Ces personnels, saisonniers ou employés à l'année, dépendent, soit des sociétés de remontées mécaniques, soit des services communaux ou encore des associations spécialisées (www.ensa.sports.gouv.fr).

PREREQUIS POUR RENTRER EN FORMATION DE PISTEUR SKI ALPIN 1ER DEGRE

- Evaluation de la capacité du candidat à skier sur un parcours varié non préparé et sur tout type de neige : c'est le **test technique**
- Le test : Il consiste en une épreuve de descente « tout terrain - toute neige », reconnue à l'avance, sur une dénivelée maximum de 400 mètres.
- Prérequis pour l'inscription au test : avoir 18 ans et être titulaire au minimum d'une flèche de vermeil

NB : les pisteurs secouristes doivent être titulaires du PSE 1 et du PSE 2 (Premiers Secours en Equipe niveau 1 et 2 – 70H de formation)
/ Voir fiche « formation secourisme »

CONTENU DE LA FORMATION

JOURS	8h00 - 12h00	13h00 - 15h30	DURÉE
Lundi		Evaluation du niveau / Travail de descente libre et corrections techniques (fin de la séance du lundi à 16H30)	3,5 h
Mardi	Travail de descente libre et corrections techniques	Travail de descente libre, corrections techniques et construction de la descente	5,5 h
Merc.	Travail de descente libre, corrections techniques et construction de la descente		3 h
Jeudi	Travail de descente libre, corrections techniques et construction de la descente	Travail de descente libre, corrections techniques et construction de la descente	5,5 h
Vend.	Test blanc		3 h
TOTAL			20,5 h

LIEU DE LA FORMATION

Station du Grand-Bornand ou de La Clusaz (74)

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR GROUPE

8 à 10

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Titulaire du BEES 1er degré ski alpin / BE2 entraîneur ski alpin / Guide de haute-montagne / Licence STAPS

COUT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement individuel (CPF), Pôle Emploi, Mission Locale.... (la recherche de financement est à la charge des candidats)